

ANALYSE GENERALE – Alain Godot

Bientôt un an après les élections présidentielles et législatives de 2012 qui ont vu la victoire très nette d'une nouvelle majorité; et alors que nous savons que ce vote a été l'expression de la demande d'un véritable changement de politique par les électeurs; notre pays reste toujours engagé sur la même voie, celle de l'austérité et de l'objectif de rassurer les marchés financiers. Pourtant, cette politique va nous engager vers plus d'austérité encore, puisqu'elle ne fait qu'aggraver le ralentissement économique en cours. Ainsi, au lieu d'investir dans les domaines qui nous permettraient d'engager un véritable changement de société face aux défis du 21ème siècle, nous continuons à nous attacher à reproduire et à perpétuer un modèle économique et social qui nous mène dans l'impasse...

Le monde agricole et l'enseignement agricole public (EAP) ne font pas exception : la PAC actuellement en révision ne remet pas en cause le modèle productiviste malgré quelques aménagements superficiels et l'EAP fait de même. Deux exemples des plus criants sont le projet de fermeture du LPA à Lapalisse en Auvergne, ou plus près de nous, le refus d'ouverture d'un Bac Pro SAPAT au LEGTA de Bergerac alors que de très nombreuses classes ont été ouvertes dans le privé sans contre-partie. Aujourd'hui en Aquitaine l'EAP représente moins de 35% de l'Enseignement Agricole et chaque année nous voyons cette part diminuer inexorablement, comme si l'enseignement agricole privé devait être la norme en terme d'enseignement.

En plus, en ce printemps 2013, l'Enseignement Agricole Public est très probablement à la veille de nouvelles réformes très importantes dont on mesure encore mal les conséquences. En effet, le projet de refondation de l'école, les projets de Loi d'avenir agricole et de l'acte III de la décentralisation en cours de préparation vont certainement bouleverser la donne. Tout dépendra des arbitrages pris par le gouvernement dans cette phase de préparation des futures lois. De nombreux groupes de pression officient afin de mener la réforme de nos institutions d'une manière maximale, dont la fameuse Association des Régions de France, toujours dirigée par Alain Rousset.

Ainsi, dans ce contexte de crise structurelle de notre société, de nombreuses sirènes surgissent profitant du désarroi de l'embarcation "France" ; elles cherchent à attirer les pouvoirs publics vers des réformes toujours plus libérales sous prétexte de modernité ou alors, parfois, de décharger le pouvoir central de certaines de ses prérogatives au profit des collectivités locales.

Dans tous les cas nous assistons à une désorganisation et à l'affaiblissement progressif des pouvoirs centraux des États qui devraient constituer les derniers véritables remparts, avec d'autres organisations, de la prise en compte d'un véritable intérêt collectif.

De manière plus concrète aujourd'hui en Aquitaine nous allons devoir tenir notre Congrès Régional, fixé au vendredi 12 avril. Nous y élirons notre bureau et notre secrétariat régional afin de nous donner une équipe qui conduira notre action.

Depuis notre dernier congrès, en mai 2011 à Pau, de nombreux événements ont ponctué la vie de l'Enseignement Agricole Public. Il est nécessaire de faire un bilan de ces deux années passées.

Tout d'abord il est important de rappeler que nous agissons avec la forte détermination de défendre notre outil de travail qu'est l'EAP et l'esprit de service public. Nous voulons ainsi permettre au plus grand nombre d'accéder à notre enseignement et de pouvoir le faire dans les meilleures conditions. Rien ne peut remplacer des Établissements Publics pour conduire des missions de service public. Les établissements privés ont, par définition, d'autres objectifs. Ceci étant posé, nous faisons preuve d'écoute, de pragmatisme, sans renoncer à nos valeurs. Nous défendons toujours l'EAP dans son ensemble et cherchons à promouvoir son développement d'une manière générale.



Paris Janvier 2012

Le Congrès national du SNETAP-FSU a donc eu lieu à Melle dans les Deux-Sèvres fin mai 2011. Nous avons pu y représenter notre région et défendre les motions que nous avons voté lors du congrès de Pau ; pour cela je vous renvoie au Bulletin Régional n°7.

A la rentrée de septembre 2011 nous avons voulu interpellier la DRAAF sur le manque de moyens dans l'EAP dans notre région. Pour cela nous avons alors organisé "Notre Rentrée" - pas celle lénifiante annoncée par le ministère - en annonçant la naissance du Comité de Défense et de Développement de l'EAP en Aquitaine au LPA de Mugron. Nous avons alors expliqué pourquoi pour nous la rentrée ne se passait pas dans de bonnes conditions avec ces baisses de moyens qui avaient lieu chaque année. Ensuite nous réunissions ce Comité de Défense Régionale le 17 février 2012 au LEGTA de Bazas. Ce jour là nous avons réussi à réunir des représentants d'un grand nombre de partis politiques et d'organisations comme également la FCPE ou des syndicats comme le Modéf et la Confédération Paysanne afin d'organiser un outil régional pour défendre et promouvoir l'EAP.

A l'automne 2011, les résultats aux élections professionnelles ont renforcé notre représentativité sur le plan régional puisque : nous sommes passés de 55 à 63% des voix, confortant ainsi notre première place en tant que syndicat de l'EAP.

La fin de l'année 2011 et le début de celle de 2012 a constitué également une étape supplémentaire dans les modes d'actions afin de se faire entendre par notre autorité de tutelle. En effet à partir de l'automne nous avons commencé à boycotter les CREA et les CTREA, en Aquitaine comme dans les autres régions, afin d'interpeller le ministère sur la politique menée à notre rencontre. Jamais nous n'avons suivi une telle démarche car pour nous il n'est pas pensable de ne pas assurer nos mandats dans les instances. Cela n'a pas fait bouger d'un iota le ministère. Nous nous sommes également déplacés nombreux le 31 janvier 2012 au ministère pour demander une loi de déprécarisation favorable aussi aux agents des CFA/CFPPA.

Sur cette période nous avons participé à la mise en place des CHS CT régionaux (Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail). Ces comités sont appelés à jouer un rôle grandissant dans la défense des salariés dans les établissements comme c'est le cas dans le secteur privé. Pour cela nous avons défendu, lors de leurs mises en place, par leur règlement intérieur et l'organisation des cellules de veille, une vision la plus étendue possible en ce qui concerne la défense des intérêts de tous. Le SNETAP-FSU, organisation majoritaire, assure le secrétariat du CHS CTREA. Nous nous battons pour faire reconnaître cette charge de travail et cette responsabilité importantes par l'octroi d'une décharge au profit du nouveau secrétaire.

Depuis deux ans également nous n'avons pas cessé de travailler dans la concertation. Nous avons rencontré le Conseil Ré-

gional à plusieurs reprises pour faire le point sur les CFA/CFPPA en particulier sur la baisse des temps de formations. Avec les spécificités de l'enseignement agricole et ses missions particulières et dans un contexte de précarisation toujours plus grand il nous semble pas opportun de diminuer le temps de formation pour les apprentis. Malgré notre insistance sur ce point nous n'avons pas obtenu satisfaction pour l'instant.

Concernant les TOS nous avons également rencontré le Conseil régional à notre demande. Si cela nous a permis d'avancer sur certains sujets, pour autant nous n'avons par encore réussi à faire entendre aux élus régionaux le manque de personnels dont souffre plusieurs établissements.

Nous avons également renforcé notre présence au sein de la FSU sur le plan régional. Dans les départements la situation est plus nuancée, nous manquons de militants sur le nord de la région. Il est important de continuer notre travail d'adhésion et de rassemblement afin de susciter de nouvelles vocations au sein de notre organisation.

En ce printemps 2013 je vous propose donc de continuer à nous accompagner par la lutte et le militantisme afin de faire progresser, et non plus seulement défendre l'EAP ; il est temps pour nous de redonner la place qui incombe à notre service public d'éducation. Aucun secteur, aucune piste ne doit être négligée. Notre présence et notre travail dans les instances, nos interpellations régulières de la DRAAF et du Conseil Régional d'Aquitaine constitueront également un moyen d'avancer, il en va de notre crédibilité. Il n'est pas question de renoncer à nos valeurs sous prétexte d'adaptabilité ou de "gestion économique de la politique" La solution aux problèmes que nous rencontrons ne se trouve pas dans "a collaboration" permanente comme le font d'autres organisations. Il dépendra de nous et de notre combattivité, de notre capacité à rassembler autour de nous tous les acteurs de l'enseignement qui ont une vision volontariste de l'EAP basée sur des valeurs humanistes et sociales progressistes.

Syndicalement votre,

Alain Godot



ELEMENTS DE TRESORERIE SNETAP-FSU Aquitaine Michel Barreau

Etat du 01/09/12 au 15/03/13 (Source PhpCompta)

RECETTES		CHARGES	
Solde au 31/08/12	5305,76	Fournitures secrétariat	53,75
Reversements sur cotisations 2011/2012	7070,76	Affranchissement	42,25
		Abonnement tel.port Secrétaire	181,03
		Frais bancaires	11,27
		Frais de déplacements	2416,65
	12376,52		2704,95
Solde au 15/03/13 : 9671,57			

Le total des réserves de trésorerie des sections est d'un montant équivalent (sur principalement 8 sections) à ce jour.

Le reversement annuel du niveau national est d'environ 20% du montant des cotisations reçues (actuellement de l'ordre de 35500 Euros) avec un niveau relativement constant à en légère baisse depuis 5 ans. Le taux moyen de cotisation reste assez stable depuis 2008 de 125 à 129 Euros.

Les adhésions ont évolué depuis 2008/2009 :

	Retraités	33	64	40	24	47	Total
2008/2009		96	64	54	51	40	305
2009/2010		88	62	53	53	48	295
2010/2011		83	68	52	39	40	282
2011/2012	23	69	69	59	37	43	289
2012/2013	17	76	67	59	34	39	292

Le taux de syndicalisation avoisine les 22% avec une répartition des syndiqués Lycées - Centres d'environ 80 % - 20 %.

Composition du secrétariat régional SNETAP-FSU Aquitaine (mandature 2011-2013)

Secrétaire régional titulaire au CSN	Alain GODOT
Secrétaire régional adjoint titulaire au CSN	Olivier BLEUNVEN
Trésorier régional	Michel BARREAU
Secrétaire adjoint suppléant au CSN	Etienne BERGES
Secrétaire adjointe suppléante au CSN	Josette TRONCHE
Secrétaire adjointe	Françoise POIRIER
Secrétaire adjoint	Didier CUIDET

Le CHSCT REA Aquitaine

Les comités d'hygiène et sécurité et des conditions de travail régionaux de l'enseignement agricole (CHSCT REA) ont été récemment mis en place en application de nouvelles dispositions qui donnent aux représentants du personnel un droit de regard plus important sur ces thématiques. Dans ce comité par exemple, trois binômes de « vigilance », constitués de représentants syndicaux (dont quatre SNETAP-FSU) ont reçu une formation sur les champs de compétence et les modes d'intervention du CHSCT. Par ailleurs, le secrétaire administratif du comité est un représentant syndical (SNETAP-FSU) élu par le comité lui-même. Les CHSCT régionaux qui se réunissent au moins trois fois par an, sont habilités à être saisis par les agents et les comités locaux (il y en a un dans chaque établissement) sur toutes les problématiques qui portent sur les conditions de travail : hygiène et sécurité au travail bien entendu, mais aussi les risques psychosociaux ; les problématiques de harcèlement, le stress au travail...

Seul bémol, les secrétaires administratifs n'ont toujours pas de moyens matériels ni de décharge horaire pour fonctionner. Les DRAAF sont hostiles à la saisine directe des binômes par les agents (en cas de problème avec la direction par exemple) au prétexte que cela court-circuiterait la voie hiérarchique. En réalité c'est la crainte de se voir contraint de donner des moyens réels de fonctionnement à ces binômes qui prévaut. Il semblerait qu'une négociation ministérielle permettrait de trancher la question. Mais dans le contexte actuel de restrictions budgétaires, il y a peu de chance que la situation évolue sur ce point si l'on n'impose pas un rapport de force sur ce point.

Néanmoins, il s'agit là d'un outil nouveau de vigilance qui peut avoir une certaine efficacité. C'est pourquoi le SNETAP-FSU encourage les personnels de l'Enseignement Agricole Public qui souffriraient de conditions dégradées dans leur environnement professionnel à prendre contact avec leurs représentants et de saisir le comité si besoin.

Etienne Bergès,

**Représentant régional SNETAP-FSU et
secrétaire administratif du CHSCT REA
AQUITAINE**



Paris janvier 2012, Francis et Etienne

En direct des sections...

Voici un scoop : La Tour Blanche (33) souhaite vous faire part de la création d'une petite section locale SNETAP. Nous démarrons tout juste et sans aucune expérience syndicale (sous entendu : les aides sont bonnes à prendre en terme de conseils, d'attitudes et de découvertes de ce milieu particulier qu'est le syndicalisme...). Pour l'instant peu d'actions concrètes mais de nombreuses discussions animées.

Syndicalement votre

Jean Christophe Berton
secrétaire de la section

Un BTS DATR dans les Landes ? Est-ce possible ?!

Le LEGTA de Dax a demandé patiemment pendant plus d'une dizaine d'années l'ouverture d'un BTSA SER (Services en espace rural). En étayant et en actualisant à chaque fois sa demande... Cette demande à chaque fois a été rejetée par le niveau national (d'abord il y a eu la période d'expérimentation puis la période des restrictions budgétaires...). Ce BTS a été rénové et est devenu aujourd'hui BTSA DATR (Développement et animation des territoires ruraux). La réflexion a repris et cette fois-ci c'est au niveau de l'EPL des Landes que nous avons réitéré notre demande d'ouverture de BTS en la demandant pour le LPA de Mugron (adossé au pôle services de cet établissement). Cette demande a eu un accueil très favorable au niveau régional (ceux qui ont siégé en CTREA et CREA peuvent l'attester). Donc nous avons, pensions-nous, un espoir tout à fait légitime que notre patience soit enfin récompensée. Que nenni, au niveau national, la commission des formations à enjeux particuliers a rejeté encore une fois notre demande. L'argument avancé ? (cela a été rapporté par au moins deux secrétaires généraux du SNETAP-FSU siégeant à cette commission) : ce BTS entrerait en concurrence avec le BTS similaire existant... d'Auch. Les bassins de recrutement sont pourtant complètement différents pour 2 régions différentes... Maintenant la décision est à l'arbitrage du ministre. Quels trésors de patience faut-il déployer pour arriver à faire évoluer les structures d'un établissement !!

Françoise Poirier

Flash info :
nous apprenons jeudi 4 avril
l'ouverture du BTSA DATR à Mugron
pour la rentrée scolaire 2013 !

Paris janvier 2012



Mugron lancement CDDEAP Sept 2011

Réunions SNETAP FSU – CFAA CFPPA en région :

Rencontre à Hasparren

Le SNETAP FSU a organisé une journée d'informations au CFAA d'Hasparren à la demande de la section locale SNETAP FSU.

Cette rencontre a donné lieu à des débats intéressants sur les conditions de travail des agents. Elle a aussi permis de faire le point sur les dossiers d'actualité : les concours de déprécarisation et la convention quinquennale entre le Conseil Régional d'Aquitaine et les CFA, convention qui prévoit de supprimer des semaines de formation en centre.

Rencontre à Bazas

A la demande des agents du CFPPA de Bazas, le secteur CFAA /CFPPA du SNETAP FSU a animé une réunion concernant la négociation locale d'un protocole de gestion des agents proposé par la direction. Cette rencontre a permis de mettre en avant la forme et le fond de la négociation et d'appuyer les collègues dans leur démarche.

Le SNETAP FSU rappelle qu'il se tient à la disposition des sections et des agents pour rencontrer, informer, aider, soutenir.

Laurence Dautraix

Pas de bac Pro SAPAT pour le LEGTA de Bergerac... Mais un CAPA SMR pour le Privé !

Lors du CTREA du 22 janvier 2013, le DRAAF a prononcé son refus d'ouvrir pour la rentrée 2013 deux CAPA (en sections à Bazas) mais aussi un Bac Pro SAPAT (Services aux personnes et aux territoires) au LEGTA de Bergerac avec comme arguments que les CAPA sont en rénovation et qu'il faut également d'abord faire un point global sur la filière « services » (Public et Privé, EN et EA). Nos élus SNETAP-FSU ont ferrailé pour argumenter que le Bac Pro en particulier est vital pour l'avenir de Bergerac. Le DRAAF et la SRFD sont restés inflexibles quant à leur avis négatif.

La mauvaise surprise, la provocation même a été de découvrir lors du CREA qui a suivi, que le DRAAF persistait dans son refus mais de surcroît qu'il donnait un avis favorable à l'ouverture d'un CAPA SMR (services en milieu rural) dans le privé ! Et qui plus est sans contrepartie ! Cet avis est en complète contradiction avec ce qu'il avait dit au CTREA sur la non lisibilité sur les CAPA et sur la filière « services » ! Comment comprendre cette décision qui aggravera encore en septembre 2013 le déséquilibre entre public et privé dans l'enseignement agricole aquitain ?

Françoise Poirier



DRAAF Aquitaine
printemps 2012

Rencontre SNETAP SFOERTA / Conseil Régional

08 11 2012

Compte rendu

Étaient présents **pour le Conseil Régional** :

Anne Marie Coccula, Maryvonne Delataille, Bernard Bournazeau et en fin de réunion Josette Latournerie.

Étaient présents **pour les syndicats** :

Laurence Dautraix, Alain Godot et Bernard Chassevent,

Était excusé : Christian Lasarroques.

Le but de la réunion était de faire le point sur l'évolution des CFA Agricoles Aquitaine et plus particulièrement sur la durée des formations en CAPA, BP IV, Bac Pro et BTSA.

- Le Conseil Régional nous a confirmé la baisse du volume horaire au minimum réglementaire tel qu'il est pratiqué dans les CFA non agricoles soit 12 semaines en CAPA en CFA au lieu de 14 ou 15. La baisse se confirme aussi en BAC PRO! La discussion est restée stérile, le Conseil Régional campant sur ses positions "légalistes".

- Seule concession : le maintien de la durée de formation du BP IV REA tel qu'il se pratique sans réduction de durée comme cela était prévu.. Selon B. Bournazeau les CFAA peuvent allonger le temps de formation, la Région finance le socle conventionnel et chaque CFAA est libre d'adapter au mieux le temps de formation (Sans moyens nous n'imaginons pas une direction de CFA se lancer dans ce genre d'aventure!!!!)

- Il propose également d'agir directement au niveau du ministère mais cette proposition paraît peu réaliste car l'État nous demande de voir avec les régions!

- Le Conseil Régional nous a annoncé que le budget 2013 ne devrait pas baisser et qu'il devrait même avoir une légère hausse de 0,79%

- La convention quinquennale qui organise l'enseignement en CFA avec la région devrait être signée en mars ou avril afin de prendre le temps de la finaliser. Nous savons maintenant en avril que cette convention est prolongée jusqu'à décembre 2013.

- Le Conseil Régional travaille sur l'homogénéisation des financements des différents CFA, agricoles ou non. Pour cela une matrice est en cours de création afin de rendre plus transparent également la répartition et les choix de financements. Cette recherche de transparence nous semble une bonne chose, cependant, dans le contexte d'économies à tout prix nous devons rester vigilants!

- A propos de la prise en compte des missions supplémentaires de l'enseignement agricole et de la pratique des examens en UC, Madame Coccula propose de discuter avec le ministère par le biais de l'ARF (Association des Régions de France).

- Le problème de la non intégration des TOS des CFA au sein des personnels du CR a été de nouveau évoqué; en particulier concernant les personnels d'Hasparren et on nous a assuré de relancer la demande auprès du Président Rousset.

Le Conseil Régional est toujours en attente du troisième volet de la décentralisation, qu'il appelle de ses vœux et qui, il espère pourra éclaircir bien des points d'achoppement Région/État.

Après cette rencontre nous avons décidé de continuer à revendiquer le maintien des temps de formation pour les CFA Agricoles d'Aquitaine comme ils l'étaient jusqu'à présent. En effet, nous pensons que les spécificités liées à l'enseignement agricole telles que décrites dans la loi d'orientation agricole de 1999 qui insiste sur les missions propres, par exemple, la coopération internationale ou la participation au développement des territoires, ou le système des UC ne peut se faire sans un minimum de temps. De même, cette demande se justifie davantage encore, dans le contexte de tension sur l'emploi que nous connaissons et ceci afin de faciliter l'adaptation professionnelle des jeunes ultérieurement.

**Laurence Dautraix, Alain Godot
et Bernard Chassevent**

Concours de déprécarisation

Le SNETAP FSU est intervenu auprès du SRFD pour que des sessions de formation au concours de déprécarisation soient mises en place dans la région et ce en nombre suffisant pour couvrir les besoins des candidats éligibles (plus de 250 en Aquitaine).

Il a insisté sur l'obligation des employeurs (DRAF ou EPL) à informer individuellement les agents et sur l'obligation de les libérer pour suivre les sessions. Il a rappelé que la formation est un droit qui doit être déduit des obligations de service des agents de CFAA/ CFPPA.

Enfin, le SNETAP FSU s'interroge sur le choix des formateurs en charge d'animer les sessions : comment ont-ils été choisis, ont-ils eux-mêmes reçu une formation sur le contenu et la forme du dossier RAEP ? Il interpellera le SRFD sur cette question.

Laurence Dautraix



Bulletin Régional SNETAP FSU Aquitaine
Secrétariat régional
2915 route des Barthes
40180 Oeyreluy
05 58 98 49 22
06 43 57 47 61

Directeur de publication : Alain Godot
Rédacteurs : Michel Barreau, Etienne Bergès,
Jean Christophe Berton, Olivier Bleunven,
Bernard Chassevent, Laurence Dautraix,
Françoise Poirier,

Avec l'aimable collaboration de Catherine Mercier
pour la mise en page